



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 2 février 2024 DELIBERATION

Rapporteuse : Marie-Lyse BISTUÉ

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 32 (Mme Patricia PROHASKA : démissionnaire)
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etait représenté :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ

3 - RÉTROCESSION D'UNE CONCESSION SITUÉE AU CIMETIÈRE SAINTE-MARIE 4

Par acte en date du 27 juillet 2022, Monsieur SELLIER Daniel a acquis dans le cimetière d'Oloron Sainte-Marie (Sainte-Marie 4), une concession (série T n°66) moyennant le prix total de 299.75 €, laquelle concession se trouve aujourd'hui vide de toute sépulture.

En conséquence, Monsieur SELLIER propose de rétrocéder sa concession à la Commune. Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

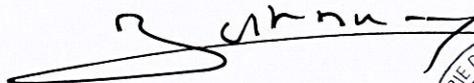
- **ACCEPTE** la rétrocession à la Commune de la concession perpétuelle achetée par Monsieur SELLIER,
- **FIXE** le prix de la rétrocession de la concession à la somme de 299.75 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer l'acte de rétrocession.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 2 février 2024

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 06/02/2024

Bernard UTHURRY

